

L'info en + ► On fête la Libération

● À Digne-les-Bains

La fête de la Libération aura lieu le 19 août. Après une cérémonie, à 19 heures, à la fontaine de la République (angle du boulevard Gassendi et de la rue Colonel-Payan), rendez-vous est donné à 20 heures sur la place Général-de-Gaulle, avec l'orchestre Si on dansait (musette et années 1980).

● À Gap

Dimanche 20 août, la fête de la Libération sera rythmée par les rassemblements et commémorations. À 11 heures, cérémonie interreligieuse à la chapelle des Pénitents. À 15 heures, départ pour le circuit des stèles devant la préfecture. À 17 h 30, rassemblement devant la tombe de Paul Heraud (commandant Dumont) au cimetière urbain. À 18 h 15, rassemblement des autorités et citoyens devant le monument aux morts, place Saint-Arnoux.

Puis, une heure trente de comédie, de musique soul, de blues et rythm & blues dans un tribut aux Blues Brothers. Rendez-vous à 21 heures, place Vauban, pour fêter la Libération en musique.



À 97 ans, Fernand Gontelle s'ouvre sur son passé de résistant dans les Hautes-Alpes. Photo Le DL/Justine Segui

La famille Gontelle : les oubliés de la Résistance haut-alpine

“Monsieur le rédacteur en chef, [...] je pense que les actes de résistance de cette famille, quand on sait le lourd tribut qu'elle a subi pendant la guerre 1939/1945, peuvent intéresser vos lecteurs.”

Voici un extrait de la lettre que Jean-Louis Gontelle a envoyé au siège du *Dauphiné Libéré* en juillet 2023. La famille dont il parle, c'est la sienne : ses oncles, ses tantes et son père, Fernand. Sans cette bouteille à la mer, jamais *Le Dauphiné libéré* n'aurait eu vent des Gontelle, cette famille au destin à la fois tragique et héroïque. « Parce que papa a mis énormément de temps à en parler », explique Jean-Louis Gontelle qui, avec son cousin Fabien Tonny Vogel, a complété les pièces du « puzzle ».

Contacté par téléphone, ce dernier explique : « Tonton Fernand n'a jamais demandé aucune reconnaissance, il

n'en parlait pas, il disait simplement “j'ai fait mon devoir, c'est tout”. Maman [l'une des sœurs de Fernand, NDLR] en parlait plus librement, elle était traumatisée par la mort de ses deux frères. »

● La reconnaissance de “Mort pour la France” refusée au “bohémien” en 1946

Quand Jean-Louis Gontelle contacte des associations d'anciens combattants pour tenter de faire reconnaître le témoignage de son père, Fabien Tonny Vogel fait toutes les démarches aux Archives du ministère des Anciens combattants et victimes de guerre pour récupérer les documents traitant de ses oncles.

Ainsi, il met la main sur les certificats de décès de Raymond et Joseph Gontelle, tués respectivement par la milice française et la Gestapo allemande. Fabien Tonny



Fernand Gontelle « n'a jamais demandé aucune reconnaissance, il n'en parlait pas, il disait simplement “j'ai fait mon devoir, c'est tout” », explique son neveu.

Photo Le DL/Justine Segui

Vogel apprend alors que sa grand-mère avait demandé en 1946 la reconnaissance de “Mort pour la France” pour

Raymond et qu'elle lui avait été refusée. Dans les témoignages recueillis à l'époque par la gendarmerie, un mot

revient pour définir Raymond et sa famille : “bohémiens”. « Les forains n'étaient pas très bien vus à l'époque », souligne Fabien Tonny Vogel. Pour ce dernier, ces stéréotypes auraient contribué au fait que son oncle passe à côté de cette reconnaissance, « sans raison valable », estime-t-il.

● « On n'a plus à rougir, on peut lever la tête et être fier »

Aujourd'hui les deux cousins sont fiers de leur famille. « On a tellement été mis en marge de la société, traités comme des moines, que rien, des voleurs... Mais on n'a plus à rougir, on peut lever la tête et être fier parce que notre famille a plus fait pour la France que d'autres », s'émeut Fabien Tonny Vogel. Ils comptent de nouveau demander la reconnaissance de “Mort pour la France” de Raymond Gontelle.

● J.S.